

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 49 (1954)
Heft: 2-3-fr

Artikel: La maison baillivale de Suhr, en Argovie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



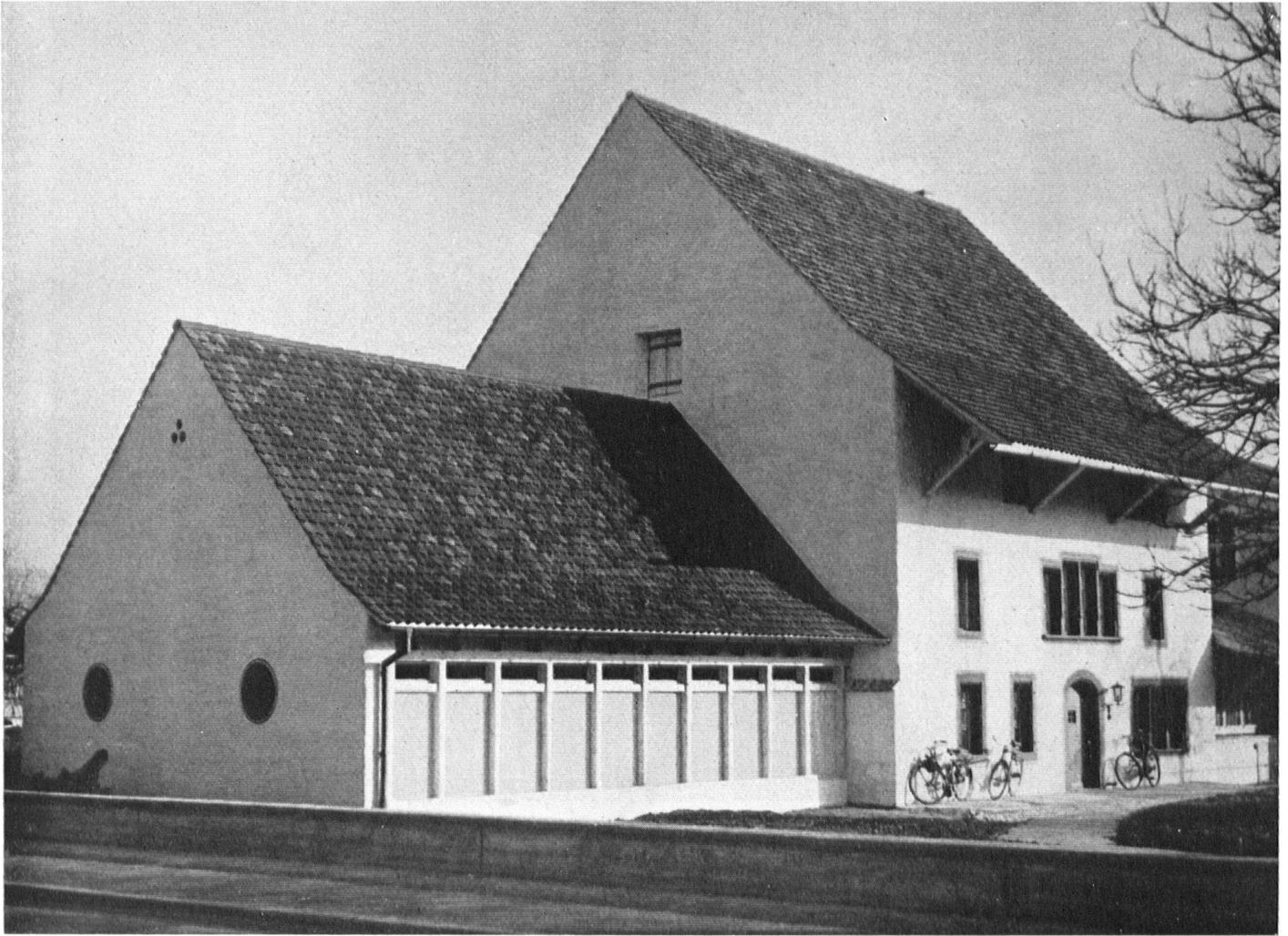
La maison baillivale de Suhr tombait en ruine et se voyait, en 1947, menacée de démolition.

La Maison baillivale de Suhr, en Argovie

Le 18 mai 1600, le bailli Franz Güder et le greffier général de Lenzbourg Max Bäschlin accordaient à Sébastien Gysi, sous-bailli de Suhr, l'autorisation de bâtir une maison de pierre, en bordure de la chaussée d'Aarau. Un demi-siècle plus tard, la maison était si bien achevée que Jean Gysi, sous-bailli à son tour, tenait un conciliabule séditieux, prodrome de la guerre des paysans!

Leur défaite eut pour effet de supprimer le sous-bailliage et de liciter l'immeuble à des particuliers. Par chance, l'aspect n'en fut pas modifié; en revanche, le délabrement peu à peu le menaça d'un autre péril. La commune de Suhr, en 1947, acheta le petit domaine afin d'y édifier une école. L'architecte chargé des plans prévoyait d'ailleurs le maintien du logis principal, non pour y héberger les classes, mais des services d'utilité publique. Comme il fallait s'y attendre, une vive opposition se manifesta sur-le-champ: la restauration coûterait cher et l'on n'en distinguait pas les avantages.

Avec une belle énergie, les défenseurs de la vieille maison ne se tinrent pas battus. L'exemple du Moulin de Richterswil, dans le canton de Zurich, si heureusement adapté par l'Œuvre de l'artisanat national (Heimatwerk) leur servit. Les mandataires de la commune visitèrent le moulin, allèrent même à Bâle-Campagne



voir la « Maison Neuve » d'Hölstein, et revinrent convaincus. De telle sorte que l'assemblée communale fut assez sage pour voter la remise en état du bâtiment et allouer les crédits qui venaient compléter ceux qu'assuraient déjà le canton, le Heimatschutz et les particuliers.

En 1953, les travaux dirigés par l'Intendant cantonal des bâtiments M. Kaufmann et par l'architecte M. L. Zutt étaient achevés. L'édifice avait trouvé une destination parfaite. Il abrite aujourd'hui la bibliothèque communale, la salle des séances à l'usage des sociétés locales, un foyer populaire sans parler de la conciergerie scolaire elle-même. Une place enfin est réservée à un petit musée régional.

Au lieu de 100 francs par mètre cube qu'aurait coûté une construction neuve, les frais sont de moitié (55 francs exactement), ce qui prouve qu'une restauration peut être une bonne affaire et doter une localité d'un monument qui lui procure autant d'agrément que d'honneur.

Sauvé par une décision intelligente de la population, le corps de logis rend de nombreux services. Quant à la grange, transformée en dépôt et en garage, elle abrite les bicyclettes des écoliers voisins.